

les groupes d'âge, sauf celui des femmes de 65 ans et plus. Cette augmentation provient de variations dans le taux des deux principaux groupes d'âge. Entre 1965 et 1974, le taux d'activité chez les femmes de 14 à 24 ans est passé de 39.0% à 48.1% et chez les femmes de 25 ans et plus, de 28.6% à 36.5%.

Le nombre total de personnes occupées au Canada a augmenté de 27.8%, passant de 7.2 millions en 1966 à 9.1 millions en 1974 (tableau 8.1). Bien que le nombre de personnes occupées se soit accru dans toutes les provinces (tableau 8.3), l'augmentation en pourcentages s'échelonnait entre 9.0% (29,000) en Saskatchewan et 46.9% (318,000) en Colombie-Britannique, ce qui constitue un écart considérable. Les taux d'augmentation dans les autres provinces étaient les suivants: Terre-Neuve 22.0% (28,000), Île-du-Prince-Édouard 20.6% (7,000), Nouvelle-Écosse 18.3% (43,000), Nouveau-Brunswick 19.5% (37,000), Québec 20.4% (411,000), Ontario 32.7% (868,000), Manitoba 18.1% (63,000) et Alberta 32.9% (181,000).

Le tableau 8.4 montre l'évolution, au cours de la décennie, de la répartition des effectifs par branche d'activité. La proportion des personnes occupées dans le secteur des services a continué de s'accroître, et il s'est produit une diminution correspondante dans les industries productrices de biens. En 1974, les transports, le commerce, les finances et les services figuraient pour 63.5% des effectifs occupés, contre 57.4% en 1965. Par contre, les industries productrices de biens, qui comprennent l'agriculture, les industries primaires, les industries manufacturières et la construction, comptaient 36.5% des effectifs en 1974 contre 42.6% en 1965. Les variations les plus notables ont été enregistrées dans le secteur des services, où la proportion des personnes occupées est passée de 27.6% à 32.8%, et dans le domaine agricole où elle est tombée de 8.7% à 5.2%. Du point de vue de la profession (tableau 8.5), le groupe le plus important était le travail d'écritures, qui comptait 1.5 million de personnes occupées (16.8%), suivi des services avec 1.1 million (12.1%). Le groupe «chasse, pêche et piégeage» justifiait du plus petit effectif, soit 25,000 personnes (0.3%).

En 1974, en moyenne, plus de 87% des personnes occupées travaillaient à temps plein (c'est-à-dire ordinairement 35 heures ou plus par semaine). Les hommes travaillant à temps plein représentaient près de 61% de l'ensemble des effectifs, et les femmes près de 26%. Les femmes travaillant à temps partiel représentaient 9% des effectifs, et les hommes 4% seulement.

Le pourcentage de chômeurs par rapport à la population active se situait en moyenne entre 3.6% (1966) et 6.4% (1971); en 1974, le taux était de 5.4%. Les taux masculins et féminins ont accusé des augmentations dans tous les groupes d'âge entre 1965 et 1974 (voir tableau 8.2). Le nombre des inactifs est passé en moyenné de 6.0 millions en 1965 à 6.9 millions en 1974, soit une augmentation de 15.3%.

8.2.2 Population active (recensement de 1971)

A chaque recensement décennal du Canada, on pose aux personnes âgées de 15 ans et plus des questions sur leur situation vis-à-vis de l'activité et sur le genre de travail qu'elles font. Par rapport aux enquêtes mensuelles plus restreintes, les questions du recensement offrent l'avantage de fournir des renseignements beaucoup plus détaillés sur la répartition par profession et par branche d'activité ainsi que sur d'autres caractéristiques de la population active, tant au niveau des régions géographiques que des classifications. Les tableaux 8.6 à 8.12 présentent quelques totalisations sommaires provenant du dernier recensement (1971). Pour plus de détails, on peut consulter les nombreux bulletins du recensement traitant de ces aspects ou d'autres caractéristiques de la population active du Canada (voir les bulletins du recensement de 1971 nos 94-701 à 94-789 au catalogue de Statistique Canada).

En raison de différences, notamment dans le champ de l'enquête, la méthodologie et la période de référence, les données du recensement ne sont pas strictement comparables à celles provenant des enquêtes mensuelles sur la population active. Bien que les concepts fondamentaux soient les mêmes, l'écart se situe surtout au niveau du champ de l'enquête et des questions posées. Ainsi qu'on l'a indiqué dans la section précédente, les enquêtes mensuelles plus restreintes (englobant environ 30,000 ménages) comprennent les personnes de 14 ans et plus, mais excluent les habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les Indiens des réserves, les membres des Forces armées, les ménages résidant outre-mer et les détenus des institutions. Les questions du recensement de 1971 ont été posées à toutes les personnes âgées de 15 ans et plus dans un échantillon se composant de 33 $\frac{1}{3}$ % des ménages